



DEPARTEMENT DU GARD  
**Commune de  
Goudargues**

# PLU

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision n°3 du PLU

PLU approuvé par DCM le

## VI.2.e – ANNEXES SANITAIRES DECHETS



**Terres Neuves**  
Analyse et Valorisation des Territoires

**Terres Neuves**

Analyse et Valorisation des Territoires

7, Bd Sarraill - 34000 Montpellier

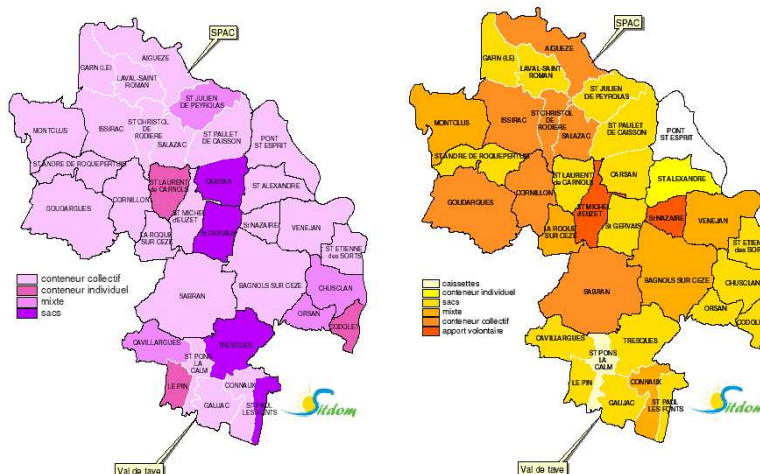
Tél : 04.67.66.31.84 - Fax : 04.67.66.32.64

Email : [terres-neuves@wanadoo.fr](mailto:terres-neuves@wanadoo.fr)

Depuis 2003 la commune de Goudargues a transféré sa compétence ordures ménagères au Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de Bagnols-sur-Cèze / Pont-Saint-Esprit. Elle a également cédé sa compétence déchetterie à ce même organisme. La collecte étant toujours assurée par les collectivités membres du syndicat, les modalités de gestion de ce service sont variables d'une collectivité à l'autre. En grande majorité, les communes ont mis en place des conteneurs collectifs pour la collecte des ordures ménagères résiduelles : 22 communes sur 34 représentant plus de 80% de la population. 4 communes ont mis en place des conteneurs individuels et 4 communes utilisent des sacs. Les 4 communes restantes ont mis en place un système mixte, à la fois collectif et individuel, selon les quartiers.

Collecte traditionnelle

Collecte sélective



Le verre et les journaux – magazines sont collectés en apport volontaire (colonnes de 4 m3). Pour les emballages en métaux, cartons et plastiques, les choix de modes de collecte sont différenciés selon les communes : ils peuvent être ramassés soit en porte à porte (sacs jaunes, caissettes, conteneurs individuels ou collectifs avec couvercle jaune), soit en apport volontaire (colonnes de 4 à 6 m3). Il est à noter qu'il existe d'autres déchetteries sur le territoire syndical qui ne sont pas gérées par le SITDOM.

